

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	7 <sup>ème</sup>
Nom de site	RUE_AUGEREAU_BIS	Numéro	00034712U31-18
Adresse du site	63, avenue de la Bourdonnais	Hauteur	R+9 (25,10m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 4G/5G (700/800/1800/2100/2600/3500MHz)		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	03/09/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/09/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	03/11/2024

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à installer un relais sur le bâtiment situé du 63 avenue de la Bourdonnais à Paris 7 <sup>ème</sup>		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 4 antennes : 2 antennes 4G (fréquences 700/800/1800/2100/2600MHz) à faisceau fixe et 2 antennes 5G (fréquence 3500MHz) à faisceau orientable, orientées vers les azimuts 60° et 160°		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 2m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	4G : 60° < 4V/m ; 160° < 5V/m 5G : 60° < 1V/m ; 160° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	27m en faisceau fixe et 28,23m en faisceau orientable		

#### Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Chaque ensemble sera fixé sur un mât et intégré dans des faux arbustes
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés sur des mâts, à proximité des antennes. La zone technique sera installée au niveau de la cour intérieure et entourée par un bardage végétal

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



**Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G Faisceau fixe**

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 160, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 60°	Azimut 160°
Niveau Maximal (V/m)	entre 3 et 4	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	22.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 160, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux\_orientables :

	Azimut 60°	Azimut 160°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	22.50	28.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

APRES



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

**Vue des Azimuts**

Azimut 60°



Azimut 160°

